



Service Départemental  
D'Incendie et de Secours  
Parc de la Providence  
ZAC de Dothémare  
97139 ABYMES

☎ : 0590 48 99 71 / 📠 : 0590 24 08 89

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE

### DELIBERATION N°2021/2505-02

**Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT – MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX  
DE CONFORTEMENT PARASISMIQUE ET PARACYCLONIQUE DES CENTRES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE SAINTE-ROSE, VIEUX-HABITANTS ET  
PETIT-BOURG**

L'an deux mil vingt-et-un et le 25 mai à 15h30, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise Parc de la Providence, ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Fabert MICHELY, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 19 mai 2021. L'absence de quorum a été constatée lors de la séance du CASDIS du 19 mai 2021 et une nouvelle réunion s'est donc tenue sur le même ordre du jour et sans condition de quorum.

Présents	Conseil d'Administration du SDIS Séance du 25/05/2021		
<b>Membres du CASDIS</b>			
<b>Préfet ou représentant du Préfet</b>			
	Nom	Prénom	Fonction
<b>Représentant</b>	RIQUELME	Tristan	Directeur Cabinet Préfet
<b>Représentants du Conseil Départemental</b>			
	Nom	Prénom	Fonction
<b>Titulaires</b>	MICHELY	Fabert	Président du CASDIS
	ABAILLE	Aurélien	1 <sup>er</sup> vice-président
	SIGISCAR	Marcel	3 <sup>ème</sup> vice-président
<b>Représentants des communes</b>			
	Nom	Prénom	Fonction
<b>Titulaires</b>	PONCHATEAU- THEOBALD	Marie-Yveline	2 <sup>ème</sup> vice-président
	BAPTISTE	Christian	Membre
	OTTO	Jules	Membre
<b>Membres avec voix consultative</b>			
	Nom	Prénom	Fonction
<b>Titulaires</b>	ANTENOR-HABAZAC	Félix	DDISIS
	DUMESNIL	Malicka	Présidente de l'UDSPG
	ZOU	Jocelyn	Représentant des SPP Non Officiers
	AGASTIN	Alain	Représentant des SPV Non Officiers

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20210525-Delib212505-02-DE  
Date de réception préfecture : 03/06/2021

	BARVAUT	Sylvain	Représentants des fonctionnaires territoriaux
<b>Suppléant</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	PHERON	Steve	Représentant des Officiers SPP
	THARSIS	Belmard	Représentant des SPP Non Officiers
<b>Personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance</b>			
	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>
	LEVIF	Jean-Paul	DDA
	MARC	Corinne	Chef du GBCP
	LCL MACCOW	Frantz	Chef du GIL
	ZORA	Christen	Chef du GRH
	COMBE	Roger	Chef du Groupement Sud
	BERNARD	Tony	Chef du Service Infrastructures
	FIRMIN	Cindy	Chef du Service juridique

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jules OTTO, Membre

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu l'appel d'offres ouvert portant sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement parasismique et paracyclonique des centres d'incendie et de secours de Sainte-Rose, Vieux Habitants et Petit-Bourg lancé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe conformément au Code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel à concurrence publié au BOAMP sous le numéro 21-25075 le 26 février 2021, et au JOUE le 03 mars 2021 (annonce n°2021/S 043-107931),

Considérant que le marché en question est un marché d'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles R 2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 et R2172-1 du Code de la commande publique.

Considérant que les prestations sont réparties en trois (3) lots :

- **Lot 1 : CIS de Sainte-Rose**
- **Lot 2 : CIS de Vieux-Habitants**
- **Lot 3 : CIS de Petit-Bourg**

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 25 mai 2021 ;

Vu la proposition du Président d'attribuer le marché aux candidats suivants :

**Lot 1 - CIS de Sainte-Rose :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20210525-Delib212505-02-DE  
Date de réception préfecture : 03/06/2021

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B  
RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre  
Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55  
Courriel : L.BRIDE@ccet-outremer.com

**Lot 2 - CIS de Vieux-Habitants :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B

RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre

Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55

Courriel : L.BRIDE@ccet-outremer.com

**Lot 3 - CIS de Petit-Bourg :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B

RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre

Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55

Courriel : L.BRIDE@ccet-outremer.com

Sur le rapport du Président,

**APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE**

Article 1 : Décide de retenir la proposition du Président, identique à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, et attribue par conséquent le marché portant sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement parasismique et paracyclonique des centres d'incendie et de secours de Sainte-Rose, Vieux Habitants et Petit-Bourg et prestations associées aux candidats proposés, à savoir :

**Lot 1 - CIS de Sainte-Rose :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B

RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre

Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55

Courriel : [L.BRIDE@ccet-outremer.com](mailto:L.BRIDE@ccet-outremer.com)

Montant du marché : 24.937,50 euros HT

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20210525-Delib212505-02-DE  
Date de réception préfecture : 03/06/2021

## **Lot 2 - CIS de Vieux-Habitants :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B

RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre

Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55

Courriel : [L.BRIDE@ccet-outremer.com](mailto:L.BRIDE@ccet-outremer.com)

Montant du marché : 135.850 euros HT

## **Lot 3 - CIS de Petit-Bourg :**

CCET

Caribéenne de Coordination et d'Etudes Techniques (Structures /VRD/OPC/Economie de la construction)

Zone d'activités de Colin – Lot n°2

97170 Petit-Bourg

SIRET : 437 642 994 00028 – APE : 7112 B

RCS : 2001 B 324 – Pointe-à-Pitre

Tel : 0590.85.43.36 – 0590.85.40.55

Courriel : [L.BRIDE@ccet-outremer.com](mailto:L.BRIDE@ccet-outremer.com)

Montant du marché : 33.630 euros HT

Article 2 : Approuve les clauses du marché détaillées ci-dessus à payer avec le prestataire retenu.

Article 3 : Autorise le Président du Conseil d'Administration du SDIS de la Guadeloupe à signer tous les actes relatifs à ce marché.

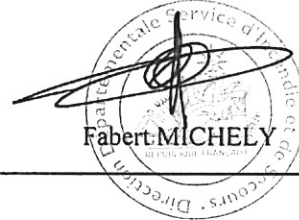
Article 4 : Le marché est traité en application de prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Il est conclu pour une période initiale de 24 mois à compter de sa notification valant ordre de service de démarrage.

Article 5 : Monsieur le Président du CASDIS, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe.

Article 6 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	06
Votants	06
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	06
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture  
971-289710014-20210525-Delib212505-02-DE  
Date de réception préfecture : 03/06/2021